



PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
2 juin 2025

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 26 mai 2025, sous la présidence de Madame Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Étaient présents :	Sylvie COMUZZI, Raymond JOYARD, Christianne MAURON, Michel MOINE, , Xavier BOSSAN, Juliette AUGERT, Pascal CURTET Edda GRASSET, Isabelle GREGIS, Christophe PERROUSSET, Jean-Marie PONCET ; Pascale GOUILLOUX, Claire ZARA-MARMETH, Mathilde FAVRE, Louison DONIER
Excusé :	Françoise DESMIDT, Hervé GARBE
Pouvoir :	Françoise DESMIDT à Christianne MAURON Hervé GARBE à Mathilde FAVRE
Secrétaire de séance :	Christophe PERROUSSET

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2025 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**DECISIONS DU MAIRE** signées par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :  
Délibération N° D20200608\_018 du 08 juin 2020

DE2025-192-095 : signée le 26/03/2025 avec de 328.00 € HT soit 393.60 € TTC pour la réalisation d'une plaque monument historique - musée

DE2025-192-096 : signée le 26/03/2025 avec FABREGUE de 173.05 € HT soit 207.66 € TTC pour la fourniture de matériel pour le service ANTS

DE2025-192-097 : signée le 26/03/2025 avec AMS'DECO de 208.00 € HT soit 249.60 € TTC pour la fourniture de gourdes pour emplois jeunes

DE2025-192-098 : signée le 26/03/2025 avec SIGNATURE de 603.05 € HT soit 723.66 € TTC pour la fourniture de panneaux de signalisation

DE2025-192-099 : signée le 31/03/2025 avec BATIMEX de 242.50 € HT soit 291.00 € TTC pour le diagnostic DPE - électrique - gaz - plomb - local MC COIFFURE

DE2025-192-100 : signée le 31/03/2025 avec ARODIAG de 355.83 € HT soit 427.00 € TTC pour le diagnostic DPE - électrique - gaz - plomb - Appart N° 2 du 2 place de l'Eglise

DE2025-192-101 : signée le 28/03/2025 avec 10 DOIGTS de 94.61 € HT soit 113.53 € TTC pour l'achat de fournitures pour le musée archéologique

DE2025-192-102 : signée le 01/04/2025 avec SOLABAIE de 2269.13 € HT soit 2393.93 € TTC pour le remplacement de la porte d'entrée maison Saint Romain

DE2025-192-103 : signée le 04/04/2025 avec OOKILUS de 91.96 € HT soit 96.28 € TTC pour l'achat de 4 livres pour la bibliothèque

DE2025-192-104 : signée le 03/04/2025 avec HENRI JULIEN de 162.00 € HT soit 194.40 € TTC pour la fourniture d'entretien - cantine scolaire

DE2025-192-105 : signée le 04/04/2025 avec SONEPAR de 299.88 € HT soit 359.86 € TTC pour l'achat de fournitures électriques - éclairage salle polyvalente et coffret extérieur tennis

DE2025-192-106 : signée le 04/04/2025 avec RPC de 3.20 € HT soit 3.37 € TTC pour la fourniture de repas pour la cantine scolaire du 06/02 au 30/04/25 (en remplacement de Bourg Traiteur), prix unitaire

DE2025-192-107 : signée le 07/04/2025 avec AME de 2037.59 € HT soit 2445.11 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau

DE2025-192-108 : signée le 10/04/2025 avec LEDUC'ELEC de 286.36 € HT soit 343.63 € TTC pour le remplacement de la batterie du volet motorisé bureau DGS

DE2025-192-109 : signée le 10/04/2025 avec SEMCODA de 10 175.00 € HT soit 12 210.00 € TTC pour l'avenant au service AMO - marché Ilot Recordon

DE2025-192-110 : signée le 10/04/2025 avec TEREVA de 316.06 € HT soit 379.27 € TTC pour l'achat de fournitures - ensemble complet meuble avec évier pour maison Saint Romain

DE2025-192-111 : signée le 11/04/2025 avec TEREVA de 684.13 € HT soit 820.96 € TTC pour la réparation des sanitaires de la cantine scolaire

DE2025-192-112 : signée le 14/04/2025 avec GARAGE PECHOUX de 348.54 € HT soit 418.25 € TTC pour l'entretien du Citroën Berlingo

DE2025-192-113 : signée le 14/04/2025 avec Bernard PERRIER de 1088.00 € HT soit 1305.60 € TTC pour le broyage d'herbes lieux divers

EN ATTENTE DE COMPLEMENT

DE2025-192-114 : signée le 14/04/2025 avec Bernard PERRIER de 5712.00 € HT soit 6854.40 € TTC pour le fauchage des routes communales et montée d'Heyriat - été et automne

DE2025-192-115 : signée le 14/04/2025 avec Bernard PERRIER de 6800.00 € HT soit 8160.00 € TTC pour le fauchage des talus et chemins - printemps et automne

DE2025-192-116 : signée le 14/04/2025 avec LEDUC'ELEC de 2112.75 € HT soit 2535.30 € TTC pour les alarmes des site bibliothèque et Histhoiria

DE2025-192-117 : signée le 15/04/2025 avec DOC'UP de 420.00 € HT soit 504.00 € TTC pour l'achat de 2 cartouches d'encre pour la machine à affranchir

DE2025-192-118 : signée le 07/04/2025 avec JURA PROTECTION de 7737.26 € HT soit 9284.71 € TTC pour la remise en conformité suite à contrôle annuel des divers bâtiments

DE2025-192-119 : signée le 07/04/2025 avec JURA PROTECTION de 840.00 € HT soit 1008.00 € TTC pour 2 sessions de formation (10-12 personnes) 1<sup>ère</sup> intervention

DE2025-192-120 : signée le 10/04/2025 avec JURA PROTECTION de 7395.40 € HT soit 8874.48 € TTC pour la remise en conformité réglementaire des divers bâtiments

DE2025-192-121 : signée le 14/04/2025 avec SEDI de 105.06 € HT soit 126.07 € TTC pour l'achat de 2 registres délibérations et arrêtés

DE2025-192-122 : signée le 14/04/2025 avec ESS'AIN de 375.00 € HT soit 450.00 € TTC pour la prestation d'1 atelier métallurgie des temps ancien JEP musée archéologique

DE2025-192-123 : signée le 17/04/2025 avec LES SERRES DU MONT BERTHIAND de 312.50 € HT soit 343.75 € TTC pour l'achat de plantes pour le fleurissement de l'école primaire

DE2025-192-124 : signée le 17/04/2025 avec I-MS SERVICES de 52.00 € HT soit 62.40 € TTC pour le remplacement de deux prises d'alimentation du panneau photovoltaïque - radar pédagogique

DE2025-192-125 : signée le 18/04/2025 avec CERIG de 9104.80 € HT soit 10925.76 € TTC pour le remplacement du serveur

DE2025-192-126 : signée le 22/04/2025 avec MARMETH LOCATION de 468.00 € HT soit 561.60 € TTC pour la location du camion nacelle 13 m

DE2025-192-127 : signée le 22/04/2025 avec MARMETH LOCATION de 222.00 € HT soit 266.40 € TTC pour la location de la plateforme électrique 10 m

DE2025-192-128 : signée le 22/04/2025 avec GONCET de 829.36 € HT soit 995.23 € TTC pour le remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes

DE2025-192-129 : signée le 22/04/2025 avec CROCHET ESPACES VERTS de 9810.00 € HT soit 11772.00 € TTC pour l'entretien des espaces verts

DE2025-192-130 : signée le 22/04/2025 avec SAS PELLEGRINI de 530.00 € HT soit 636.00 € TTC pour le remplacement d'un vitrage feuilleté deux faces à l'école maternelle

DE2025-192-131 : signée le 25/04/2025 avec ADIC de 302.00 € HT soit 362.40 € TTC pour le logiciel recensement citoyen + maintenance annuelle

DE2025-192-132 : signée le 28/04/2025 avec AGENCE 01 de 1500.00 € HT soit 1800.00 € TTC pour l'avenant à la convention DE2025-192-145 - 13/05/2025 - + 1500 € HT pour le suivi financier - montage dossier subventions -

DE2025-192-133 : signée le 24/04/2025 avec Laboratoire Départemental d'Analyses de l'Ain de 164.82 € HT soit 197.78 € TTC pour la prestation d'analyses bactériologiques des surfaces du restaurant scolaire - 2 prélèvements/trimestre ; coût unitaire : 5.80 + 21.67 (frais de déplacement) soit 27.47 €

DE2025-192-134 : signée le 25/04/2025 avec RPC de 3.20 € HT soit 3.376 € TTC pour la fourniture de repas pour la cantine scolaire du 01/05 au 04/07/25 (en remplacement de Bourg Traiteur), prix unitaire

DE2025-192-135 : signée le 30/04/2025 avec GARAGE PECHOUX de 507.25 € HT soit 608.70 € TTC pour l'achat et le montage + équilibrage de 4 pneus Kleber sur Renault Trafic

DE2025-192-136 : signée le 05/05/2025 avec TECHNIC + de 337.80 € HT soit 405.36 € TTC pour l'achat de 6 triangles de pré signalisation + 5 extincteurs à poudre + 12 gilets de signalisation

DE2025-192-137 : DECISION ANNULEE

DE2025-192-138 : signée le 23/04/2025 avec BADIGEONS ET CIE de 135.60 € TTC pour la démonstration de la technique de peinture à fresco au JEP du 21/09/2025

DE2025-192-139 : signée le 14/05/2025 avec CERIG pde 1112.00 € HT soit 1334.40 € TTC pour le renouvellement de l'abonnement Microsoft Office 365 - DGS, secrétariat - état civil et accueil

DE2025-192-140 : CONVENTION AVEC HAUT-BUGEY TOURISME - DECISION ANNULEE -  
Voir convention

DE2025-192-141 : signée le 15/05/2025 avec K1000 de 165.00 € HT soit 198.00 € TTC pour l'achat de brosses WC - bâtiments divers

DE2025-192-142 : signée le 15/05/2025 avec GARAGE PECHOUX de 156.36 € HT soit 187.63 € TTC pour l'achat et le montage + équilibrage de 4 pneus tracteur ISEKI

DE2025-192-143 : signée le 15/05/2025 avec JURA PROTECTION de 600.00 € HT soit 720.00 € TTC la prestation de dénaturation d'extincteurs

**CONVENTIONS** : signées par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :  
délibération N° D20200608\_018 du 08 juin 2020

C2025013 : signée le 17/04/2025 avec ENEDIS pour servitude consentie par la commune à ENEDIS sur la parcelle cadastrée section AH N° 0054 rue de la Mode - lieu-dit AU PELOCIER NORD

C2025014 : signée le 24/04/2025 avec NP PLASTIBELL pour l'implantation d'une bâche incendie sur la parcelle cadastrée section AL N° 0155 appartenant à la commune

**ARRETES** signés par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal au Maire :  
Délibération n° 20200608\_018 du 8 juin 2020 -

A2025005 : EN ATTENTE

A2025006 : signé le 14/05/2025 pour ouverture tardive de la Chope le 16/05/2025

A2025007 : signé le 20/05/2025 pour le récapitulatif des PEI - Points d'Eau Incendie - pour la DECI - Défense Extérieure Contre l'Incendie

\*\*\*\*\*

### **PERSONNEL COMMUNAL**

#### **DELIBERATION 2025028 : EMPLOIS JEUNES - ETE 2025**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer 16 emplois - 7 filles et 9 garçons âgés de + de 16 ans et - de 18 ans - pour accroissement saisonnier d'activité, en renfort pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts, sur la saison estivale de juillet à août 2025 pour une durée de 2 semaines chacun. La durée hebdomadaire des emplois est fixée à 35 heures, et la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques, échelle C1, 1<sup>er</sup> échelon,

### **FINANCES**

#### **DELIBERATION 2025029 : DELIBERATION MODIFICATIVE : AJUSTEMENT DES RECETTES**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative pour un ajustement des dépenses et recettes comme suit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Énergie - Électricité				60612		10 000,00
Locations				613		10 000,00
Terrains				61521		10 000,00
Bâtiments publics				615221		94 721,00
Rémunérations d'intermédiaires et ho				622		10 000,00
Prélèvements au titre de la contributi	739115		34 300,00			
Autres prélèvements pour reverseme				739218		27 222,00
Autres reversements sur dotations et				7498		600,00
Fonctionnement dépenses			34 300,00			162 543,00
			<b>Solde</b>			128 243,00
Impôts directs locaux				73111		122 919,00
Dotation de solidarité rurale (DSR) de				741121		5 281,00
Dotations aux élus locaux				742		43,00

Page 1 sur 2

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Fonctionnement recettes						128 243,00
			<b>Solde</b>			128 243,00
Autres				2188	174	20 000,00
Immobilisations corporelles en cours	231	239	57 207,50			
Immobilisations corporelles en cours				231	241	60 000,00
Investissement dépenses			57 207,50			80 000,00
			<b>Solde</b>			22 792,50
GFP de rattachement				276351	H.O.	22 792,50
Investissement recettes						22 792,50
			<b>Solde</b>			22 792,50

Le Conseil Municipal vote ce budget d'investissement

### DELIBERATION 2025030 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur des recettes figurant sur l'état de la trésorerie pour des pièces émises entre les années 2014 à 2017, d'un montant total de 977.15 €, soit 186.90 € de créances éteintes et 790.25 € de créances irrécouvrables.

**DELIBERATION 2025031 : FONGIBILITE DES CREDITS EN M57 POUR L'ANNEE 2025**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section ; et de donner tous pouvoirs à Madame le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DELIBERATION 2025032 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX CRINS D'IZERNORE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € à l'Association Les Crins d'Izernore en vue de la participation de 5 de ses cavaliers aux épreuves du championnat de France de Sauts d'Obstacles qui se dérouleront du 19 au 27 juillet 2025 à Lamotte-Beuvron (Loir et Cher).

L'association Les Crins d'Izernore devra, par ailleurs, fournir les justificatifs de la réalisation de la manifestation au service comptabilité de la Commune.

**DELIBERATION 2025033 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DEPOUSSIÉRAGE DES STATUES DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le plan de financement proposé pour le dépoussiérage des statues de l'église comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES en €	RECETTES en €
DEVIS de Gaëlle FERDEK Montant : 685 € HT soit 822 € TTC	Subvention de l'état : 30 % soit 205
	Subvention du Conseil Départemental : 30 % soit 205
	Commune sur fonds propres 412
	TOTAL 822

Il sollicite une subvention au taux maximum auprès de tous organismes susceptibles de l'aider au financement de ce projet,

**DELIBERATION 2025034 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU SITE DE LA VIGNETTE**

**Annule et remplace D2023009 du 20/03/2025**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de modernisation et d'optimisation de l'éclairage du site de la Vignette pour un montant de 235 270 € HT.

Il sollicite l'aide de tous organismes permettant la réalisation de ce projet.

**DELIBERATION 2025035 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PASSAGE EN FULL LED DE L'ECLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Annule et remplace D2024024 du 10/06/2026

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la municipalité s'est engagée dans une démarche d'économie d'énergie par le passage en FULL LED au niveau de l'éclairage public. Elle propose de poursuivre cet engagement en proposant le changement en « FULL LED » des lampes des bâtiments ci-dessous, permettant ainsi une économie d'énergie et une baisse des frais de fonctionnement au niveau de la consommation électrique.

- Salle de réunions place de l'Eglise
- Salles de réunions de l'Oignin (2)
- Locaux rue de la Courbe : Bibliothèque - Histhoiria - atelier des services techniques
- Complexe sportif et festif : boulodrome - dojo - salle multisport - hall - vestiaires - salle de réunions - vestiaires du foot - salle annexe - salle des fêtes
- Musée
- Groupe scolaire et extrascolaire : école maternelle - école primaire - cantine - salles périscolaires

Le montant estimatif des dépenses (fournitures + prestation) s'élève à 100 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de solliciter une subvention au taux maximum auprès de tous organismes susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet.

**DELIBERATION 2025036 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DU FOYER DES PRAGNERES**

Madame le Maire rappelle que la commune s'est engagée à réaliser le projet de rénovation du bâtiment des Pragnères.

Le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études d'avant-projet sommaire à 1 535 000 € HT de travaux et à un montant global d'opération à 1 822 341,71 € HT

Afin de préserver son budget, la commune fera appel à un accompagnement financier des différents partenaires pouvant appuyer ce type de projet d'aménagement.

A titre indicatif, ce projet est éligible à des aides :

- Départementales de contractualisation avec les communes en tant qu'investissement structurant et du dispositif transition écologique
- Au titre de la dotation d'équipements des territoires (DETR) pour l'ETAT
- De la Région
- Du Fonds vert pour l'ETAT
- De la CARSAT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter l'opération de rénovation du foyer des Pragnères, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement.

**DELIBERATION 2025037 : PROGRAMME SEMCODA LIEUDIT « EN LARMAGNAT » - MISE EN VENTE DES LOGEMENTS**

Madame le Maire fait part à l'assemblée délibérante du courrier qu'elle a reçu de SEMCODA sollicitant l'avis du Conseil Municipal pour la mise en vente de l'ensemble des 11 logements du programme de l'impasse des Narcisses.

En effet la cession de patrimoine social doit, tant pour des raisons réglementaires que par une volonté de partenariat de la part de SEMCODA, être soumise à l'accord de la commune concernée. Cette mise en vente est également soumise à l'autorisation de la Préfecture.

Il est rappelé que l'offre de vente est faite en priorité aux locataires en place, s'ils ne souhaitent pas acquérir, ils restent locataires de la SEMCODA aux conditions actuelles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à SEMCODA pour la cession des 11 logements de l'impasse des Narcisses.

\*\*\*\*\*

**VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

Madame Christianne MAURON informe le Conseil Municipal de la nécessité de créer un tarif de garde pour le temps méridien de la cantine pour les enfants inscrits avec un PAI - Projet d'Accueil Individualisé. Le PAI est réalisé avec un médecin, les enfants inclus dans ce dispositif ont un repas spécifique préparé par les parents.

Il est proposé d'ajuster ce nouveau tarif sur celui du tarif horaire du périscolaire du soir comme indiqué ci-dessous :

PRESTATION	TARIFS selon QUOTIENT FAMILIAL CAF en €			
	< à 450	451 > 660	661 > 765	> 765
PAUSE MERIDIENNE POUR ELEVES PAI 12h – 13H30	1,46	1,52	1,62	1,75

**VIE CULTURELLE**

Madame Isabelle GREGIS informe le Conseil Municipal que les bulletins municipaux sont en cours de distribution.

La commission vie culturelle regrette le peu de retours de la part des associations locales pour l'insertion d'un article.

Le fonctionnement de la commission pour l'élaboration du bulletin municipal est optimum. Il est par contre nécessaire de prévoir un ordinateur portable pour la mise en page des articles, l'ancien matériel de l'accueil pourra être utilisé à cet effet.

## VIE ASSOCIATIVE

Monsieur Xavier BOSSAN informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à l'inauguration de la buvette du club de football ASINV - Association Sportive Izernore Nurieux-Volognat - qui a été l'occasion pour les vétérans d'organiser plusieurs matchs en mémoire d'un ancien joueur.

Il rappelle la bonne entente dans le club et un esprit sportif et sain.

Les éclairages sont appréciés des utilisateurs que ce soit pour le côté infrastructures sportives ou pour le parking pour lequel il n'y a plus de zones d'ombre.

Monsieur Xavier BOSSAN rappelle également la fête d'été du Comité des Fêtes qui aura lieu le 5 juillet prochain et qui se déroulera sur le site de la Vignette. 2 groupes de musique sont invités pour cette soirée festive. La commune d'Izernore prend en charge le feu d'artifices qui sera tiré vers 23h.

Madame Edda GRASSET rappelle au Conseil Municipal que le prochain forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre 2025. L'organisation est en cours.

### HBA :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la ligne n° 5 du transport intercommunal concernant la commune d'Izernore connaît peu de fréquentation et qu'elle n'est pas rentable ; il va donc être mis en place un transport à la demande.

Ce système est déjà en place sur le Plateau d'Hauteville.

Le fonctionnement est simple : le demandeur appelle la veille du transport fait sa demande via le site internet et un transport vient le chercher à l'heure convenue à destination uniquement des commerces de proximité et points stratégiques.

Destinations du matin : Oyonnax - Arbent

Destinations de l'après-midi : Izernore - Montréal-la-Cluse - Nantua - Saint-Martin-du-Fresne

Tarif : 2 €/trajet, donc 4 € Aller/Retour

PLPDMA : - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une action de HBA - service ordures ménagères - pour la mise en place d'une action visant à la réduction du gaspillage et des déchets.

4 étapes à venir :

- Etat des lieux
- Objectif de réduction
- Mise en œuvre et plan d'actions
- Consultation publique via HBA et les mairies (registres - site - réseaux sociaux...) afin de recueillir les avis et idées des administrés.
- Validité du programme : 6 ans
- Exemples d'actions : réduction des déchets à la source, achats maîtrisés (par exemple origine et composition des vêtements) - méthanisation...

Monsieur Michel MOINE présente au Conseil Municipal le programme de panneaux PRS - Points de Rencontre Sécurité » pour la sécurité en forêt.

En effet, il a été constaté une plus ample fréquentation de la forêt par le public, et afin de faciliter l'accès aux secours il a été décidé avec HBA et le SDIS de positionner les PRS sur les points stratégiques. HBA prend à sa charge les panneaux et les services techniques d'Izernore les installeront en concertation avec le SDIS et l'ONF.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### LEMAN EXPRESS

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'ils ont reçu ou vont recevoir une invitation à une réunion relative au LEMAN EXPRESS. CE service Express Régional Métropolitain concerne 9 EPCI, la région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, le canton de Genève, la Savoie et la Haute-Savoie pour un objectif à l'horizon de 2050.

#### RETOUR DE MUTUALP - MUTUELLE COMMUNALE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les permanences de MUTUALP sur 3 mardis ont permis à 20 personnes de se renseigner et ont donné lieu à 17 adhésions. 2 nouvelles permanences seront positionnées en septembre 2025.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier qu'elle a reçu d'une administrée relatif à une demande pour l'arrêt des cloches de l'église la nuit.

Elle exprime sa position négative sur ce sujet et reçoit l'aval du Conseil Municipal.

M. Jean-Marie PONCET souhaite connaître l'avancement des travaux de la micro-crèche privée qui ouvrira début septembre : les murs et la toiture sont en cours, les travaux devraient être terminés dans les temps.

D'autre part, il a été constaté plusieurs tags sur les abris-bus et sur certains panneaux. Les services techniques ont procédé au nettoyage de plusieurs d'entre eux, le reste sera enlevé cet été par les emplois jeunes.

Rappel dates à noter : 24/06/2025 fête de la musique au foyer du Val Fleuri  
05/07/2025 : Ramassage des encombrants

### QUESTIONS DIVERSES

NEANT

\*\*\*\*\*

CLÔTURE DE LA SEANCE À 21h05

Christophe PERROUSSET,

Sylvie COMUZZI,

Secrétaire de séance

Maire d'Izernore

